



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Aclens, Vufflens-la-Ville

OBJECTIF DU MANDAT

Le plan partiel d'affectation de la Plaine de la Venoge a colloqué 510'000 m² en zone industrielle (avec un potentiel constructible de 2'800'000 m³), dans la région de Vufflens-la-Ville - Aclens.

Ce secteur est déclaré Pôle de développement cantonal n° 10a. Il offre la plus importante zone industrielle raccordable au rail de la périphérie de l'agglomération lausannoise.



TRAVAUX RÉALISÉS

Constitué en syndicat d'améliorations foncières (SIVA), les propriétaires ont initialisé l'étude du projet des travaux collectifs en 2002 qui comprend les équipements suivants :

- Compensation écologique 110'000 m², étang naturel, zone steppique, plantations, cordons boisés.
- Arasement, mise en forme de terrains, création de plateformes.
- Réseau d'assainissement des eaux usées et claires, 2 bassins de rétention de 9000 m³.
- Faisceau d'échange ferroviaire, constitué de 3 voies de stockage et d'une voie tiroir.
- Faisceau des voies ferrées mères.
- Réseaux des routes, sentiers piétons, pistes cyclables.
- Réseaux des SI (eau, défense incendie, gaz, électricité, fibre optique, téléphonie).



Maître d'ouvrage: Syndicat AF SIVA

Coût total: Fr. 37'000'000.- TTC

Entreprises: divers consortiums

Année de réalisation: 2003 – 2007

